

Rapport de jury du CAFFA

Admissibilité

Statistiques

38 candidats se sont inscrits à l'admissibilité ; 28 ont rendu leur dossier et 18 ont été déclarés admissibles.

Répartition par grade

	admissible	non admis	non rendu	Total
Agrégé	0	2	1	3
Certifié	12	6	4	22
CPE	0	1	3	4
PLP	6	1	2	9
Total	18	10	10	38

Répartition Homme Femme

	admissible	non admis	non rendu	Total
Femme	12	6	7	25
Homme	6	4	3	13

Dossier

Le jury a apprécié la bonne qualité globale des dossiers. Les remarques faites dans le précédent rapport de jury sur la quantité et la pertinence des annexes ont été entendues dans l'ensemble. Le jury rappelle qu'il convient de mettre un nombre raisonnable d'annexes et qu'il faut privilégier la qualité à la quantité. Il est inutile de mettre en annexes des documents par trop évidents (par exemple le référentiel de compétences du formateur paru au bulletin officiel) ou des diaporamas complets de formation. Si le candidat souhaite illustrer sa pratique de formation avec un diaporama, choisir une ou deux diapositives significatives est suffisant. L'utilisation de liens vers des sites peut ponctuellement être pertinente mais il convient de limiter les URL comme le reste des annexes à celles les plus significatives. Il est rappelé que le jury n'est pas tenu de se rapporter aux annexes : il le fait pour éclairer un propos au fil du dossier.

Le jury constate que certains dossiers restent trop dans la description et n'entrent pas assez dans l'analyse. C'est un manque préjudiciable qu'il convient d'éviter. L'attendu de l'épreuve n'est pas de relater l'ensemble des expériences de formation, mais de choisir les plus significatives et de montrer en quoi elles donnent une vision des compétences construites ou en cours de construction.

Le jury apprécie particulièrement les dossiers de candidats qui sont capables de s'appuyer sur des références théoriques maîtrisées. Montrer en quoi la recherche nourrit et enrichit la pratique du formateur est valorisé. Attention toutefois à ne pas chercher à éblouir le jury par des références nombreuses qui ne seraient pas maîtrisées lors de l'entretien.

Présentation

Dans l'ensemble, les candidats maîtrisaient plutôt bien la gestion du temps d'exposé lors de l'entretien et le jury n'a eu que très rarement besoin d'écourter les présentations. Il rappelle que l'exposé est un moment privilégié pour faire le lien entre l'expertise, l'expérience et les motivations. Le jury conseille d'éviter la redite du dossier : il convient au contraire de le prolonger ou de problématiser ce qui a été

déjà rédigé. Les présentations faisant de brèves références aux dossiers mais développant des points particuliers ou apportant une suite à ce qui a été annoncé dans l'écrit ont été très appréciées.

Plusieurs candidats ont choisi des supports de présentation numériques. Un ordinateur était à disposition des candidats pour leur projection. Le jury rappelle que c'est la plus-value du numérique qui est attendue et pas le support en lui-même. L'utilisation de Prezi est envisageable, mais le jury ne peut pas garantir la qualité de la connexion à internet. Utiliser cet outil numérique doit dépasser l'effet de mode. L'utilisation de diaporama est également à double tranchant. Un diaporama doit accompagner le propos et il convient de présenter des éléments nécessaires à la compréhension du sujet. Le jury a constaté des présentations de qualité très inégale sur ce point. Il est rappelé qu'utiliser un support numérique n'est pas du tout indispensable. Le jury a pu apprécier des présentations sans support et de très grande qualité. L'aisance dans la communication est un des éléments d'évaluation.

Soulignons ici deux excès observés ponctuellement : une présentation rédigée et lue d'un côté et un propos improvisé de l'autre.

Le jury a apprécié que certains candidats fassent des références pertinentes au projet académique ou à des textes de références (la circulaire de rentrée par exemple).

Entretien

L'entretien est l'occasion d'approfondir le dossier et d'interroger le candidat pour vérifier qu'il maîtrise bien ce qu'il annonce. Il est notamment fait régulièrement référence aux auteurs cités et le jury s'attache à vérifier que le candidat s'est réellement approprié la pensée de l'auteur.

L'entretien comporte systématiquement un questionnement concernant les deux types de formation sur lesquelles le candidat pourra être évalué en seconde année : le tutorat, ou l'animation d'un groupe. Il s'agit de voir, pour ceux qui ont déjà une expérience, le recul qu'ils ont pu prendre sur cette expérience et estimer ainsi si la formation proposée en seconde année pourra être profitable.

Pour les candidats qui n'ont jamais eu d'expérience de formation, le jury s'attachera à voir dans quelle mesure la réflexion est déjà engagée, ou non, sur la posture de formateur. En effet, un an de formation ne peut pas suffire à développer une réflexion qui n'est pas amorcée. Le jury a pu constater que quelques candidatures étaient précoces et n'a pas manqué de le signaler dans les commentaires qu'il porte sur la fiche d'évaluation. Ces fiches d'évaluation sont envoyées à tous les candidats à l'issue de l'épreuve.

Le jury vérifie également le niveau de connaissance du candidat sur le fonctionnement de la formation initiale et sur la démarche d'alternance intégrative. Il convient qu'un futur formateur académique ait une vision juste du rôle et de la complémentarité des différents acteurs de la formation : enseignants à l'ESPE, tuteur ESPE, tuteur établissement. Plus largement il doit également avoir commencé à réfléchir sur l'établissement en tant que lieu de formation.

Les critères d'évaluation de l'admissibilité sont les suivants :

Dossier : capacité à dégager des lignes de force de son parcours en lien avec le projet	Réflexion éducative
Réflexion sur la posture de formateur, sur le rôle de formateur académique	Expertise didactique et pédagogique
Motivation pour devenir formateur	Aisance dans la communication (écrit – oral)
	Capacité à analyser sa pratique ou celle d'un autre.

Admission

Statistiques

19 candidats se sont inscrits. 3 ont très vite abandonné. 3 ont été évalués sur l'épreuve pratique mais n'ont pas rendu leur mémoire (précisons qu'ils sont déclarés non admis, ce qui compte comme l'une des trois tentatives possibles pour l'admission). 13 ont soutenu leur mémoire et 10 ont été admis. La préparation de l'admission est un investissement important en temps. La rédaction du mémoire est notamment un exercice de longue haleine. Le jury recommande de ne s'engager dans la préparation de l'admission qu'après avoir bien évalué la charge de travail et sa disponibilité pour l'assumer.

Répartition par grade

	admis	non admis	non rendu	abandon	Total
Agrégé	2	0	0	2	4
Certifié	5	2	2	1	10
PLP	3	1	1	0	5
Total	10	3	3	3	19

Répartition Homme Femme

	admis	non admis	non rendu	abandon	Total
Femme	5	3	3	0	11
Homme	5	0	0	3	8

Épreuve pratique

Deux épreuves pratiques sont au choix des candidats : l'animation d'un temps de formation d'un groupe ou l'analyse d'une séance dans le cadre d'un tutorat. 3 des 13 candidats présents à l'oral ont choisi d'être évalués sur le tutorat, et les 10 autres sur des actions de formation.

Ces évaluations d'actions de formation montrent des personnes ayant très souvent de réelles compétences d'animation et un dynamisme qui permet l'adhésion des stagiaires au projet de formation. Les évaluations en situation de tutorat montrent des capacités d'analyse et de conseil très solides. L'ensemble des évaluations des épreuves pratiques ont été évaluées positivement et très peu d'items ont été jugés insuffisamment maîtrisés. Les critères d'évaluation des épreuves pratiques sont les suivants :

Animation d'une action de formation	Analyse de pratique
Traitement de la problématique au regard des objectifs annoncés	Qualité de l'analyse de la séance
Ancrage dans le cadre de référence et le contexte d'exercice	Dialogue constructif
Capacité à accompagner un collectif professionnel	Remarques hiérarchisées
Qualité de l'animation et des interactions	Conseils pertinents et opérationnels
Utilité des supports et des outils mobilisés	Pertinence des pistes de réflexion et du prolongement possible proposé

Entretien avec le jury
Analyse distanciée de l'action de formation
Justification des choix opérés
Inscription de l'action de formation dans la durée
Écoute, sens du dialogue et capacité à entrer dans un échange professionnel

Mémoires

Dans l'ensemble, la qualité formelle des mémoires est très satisfaisante. Le respect de la norme fixée par les textes (20 à 30 pages plus les annexes) a été observé pour 12 candidats sur 13. Les annexes étaient le plus souvent bien choisies et en nombre raisonnable. Des retranscriptions d'entretiens ont parfois été annexées. Le jury rappelle qu'il ne s'oblige pas à lire l'intégralité des annexes, mais ne les consulte que pour éclairer le contenu du mémoire.

Les critères d'évaluation du mémoire sont les suivants :

Qualité du questionnement et des hypothèses envisagées
Qualité formelle du mémoire
Méthodologie précise et rigoureuse, étayée par des références théoriques
Intérêt du dispositif expérimenté
Traitement, analyse et interprétation des données recueillies

Tous les mémoires portaient bien sur une question de formation, mais parfois en ne faisant que l'évoquer, ce qui dessert le candidat.

Il est attendu une analyse d'une situation de formation en réponse à une problématique. Cette problématique était parfois déficiente. Le jury attend une problématisation qui permette l'émission d'hypothèses ; que ces hypothèses soient analysées et qu'une réponse soit apportée à la question posée, même s'il peut parfois être pertinent de la dépasser. Afin d'éviter un mémoire trop descriptif et pas suffisamment analytique, le jury recommande d'interroger le sens du métier de formateur et conseille de formuler les questions en « *pourquoi* » plutôt qu'en « *comment* ».

La référence à un cadre théorique est une attente forte. Il faut que ce cadre théorique soit bien adapté à la question posée et aux hypothèses formulées. Le jury a particulièrement apprécié les mémoires où les cadres d'analyses sont exploités et appliqués dans l'étude de la situation de formation.

Certains mémoires ne comportaient pas clairement un dispositif expérimenté en réponse aux hypothèses proposées ou un recueil de données permettant d'étudier la validité des hypothèses. Cette démarche de recherche est incontournable dans le mémoire.

Le jury rappelle qu'un directeur de mémoire est proposé par l'ESPE. Son expertise doit accompagner le travail de réflexion du candidat et lui permettre d'affiner son travail de recherche. Le choix de la problématique et le plan du mémoire devraient lui être soumis.

Soutenance

Le jury a apprécié le travail de préparation des candidats pour faire de la soutenance un complément du mémoire. Les prestations étaient de qualité, et la communication avait été travaillée et répétée. Le plus souvent, les supports numériques (lorsqu'il y en avait, ce qui n'est pas une obligation) étaient de bonne facture, et soutenaient bien le discours.

Les présentations les plus appréciées sont celles où l'articulation entre le mémoire et l'oral étaient pensées. Le jury a lu le mémoire et apprécie qu'un éclairage nouveau soit proposé sur le travail de recherche, soit en choisissant de compléter la réflexion menée à l'écrit, soit en choisissant de développer un angle particulier du travail, soit en donnant quelques éléments nouveaux. Toutefois, il ne s'agit pas dans la présentation orale de développer une seconde problématique ou une autre recherche.

Quelques présentations restent très floues sur le métier de formateur. La présentation de cadres théoriques seuls est insuffisante. Certains candidats manquaient clairement de recul sur la pratique de formateur et auraient davantage convaincu s'ils avaient pris le temps de mûrir leur questionnement. Le

jury rappelle que l'admission peut être présentée dans les 5 ans qui suivent l'admissibilité. Pour des candidats ayant peu de pratique, il semble judicieux d'étoffer l'expérience avant de pouvoir prendre du recul et ainsi développer une véritable analyse.

Les items évalués lors de la soutenance sont les suivants :

Qualité de la communication
Analyse distanciée du travail (points forts, points faibles)
Écoute, sens du dialogue et de la controverse professionnelle
Mise en perspective, projection dans le métier de formateur